

INFOREAU

Le Bourg - Villaroche - Le Plessis-Picard - Ourdy - Eprunes - Galande



■ **LEROY MERLIN S'IMPLANTE À RÉAU**

PAGE 8

■ **LOCOMOTION EN FÊTE :**
PAGE 9



■ **LE MARATHON DE SÉNART
GRAND PARIS SUD :**

PAGES 4 et 5



LE MOT DU MAIRE



CHÈRES RÉALTAISES, CHERS RÉALTAIS,

Mes premiers mots seront en hommage à Jean-Jacques BARBAUX, Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, qui nous a quitté trop tôt, il y a quelques semaines. Il n'aura présidé aux destinées du Département que durant trois années, et restera pourtant comme un Président exceptionnel, déterminé, visionnaire et un homme au combien sympathique, reconnu de tous. Au revoir Président, tu nous manqueras !

Cet hiver passé nous a appris à être prudent en ce qui concerne les délais de travaux annoncés. Aucun des chantiers en cours sur la commune n'a en effet été épargné par la météo capricieuse (fortes précipitations, neige, gel, pluie, neige à nouveau...). Ces conditions particulièrement mauvaises durant trois mois ont occasionné des retards conséquents, perturbant de fait les déplacements, et, même si nous n'y pouvons pas grand-chose, nous en sommes désolés.

Fort heureusement, les signes positifs ne manquent pas et nous nous félicitons du dynamisme du Comité des Fêtes, du Conseil Municipal des Jeunes, et des différentes associations de la commune. Vous créez de l'animation, du lien social, bref... de la vie dans la commune, qui en manquait terriblement. Continuez ainsi !

Nous apprécions également l'excellente intégration des nouveaux habitants qui ont rejoint la commune ces derniers mois ou semaines. Je conçois que le passage de la ville à une petite commune péri-urbaine est parfois déstabilisant, que certains ont probablement perdu en « niveau de services », mais chacun doit comprendre qu'on ne peut pas faire le choix de la tranquillité tout en exigeant les services de la ville.

Pour ce qui est des chantiers de 2018, nous allons voter le budget prévisionnel au début du mois d'avril. Nous avons hâte de voir se concrétiser un certain nombre de projets : l'aboutissement du parking rue de la Carrière, le remplacement de l'éclairage à Ourdy, l'aménagement de trottoirs à Villaroche, les aménagements extérieurs du programme des Jardins de Réau, le démarrage des travaux de réhabilitation de l'ancienne ferme des Saint-Pères, l'extension de l'école de la Colombe, l'étude sur l'aménagement de la rue Frédéric Sarazin, la mise en place de malles numériques à l'école, du centre de loisirs le mercredi matin, etc...

Beaucoup de ces aménagements occasionnent des désagréments et des contraintes momentanées pour certaines et certains d'entre vous mais, comme dit le proverbe : on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs !

Au plaisir de vous retrouver dans la commune ou en Mairie !

Bien fidèlement

Alain AUZET
Maire de Réau

ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

Alain AUZET , *Maire*

Farid BA IDRIS ,

Conseiller Municipal

Christian BOEY ,

Conseiller Municipal

Magali MOULINOT ,

Service Communication

Nathalie KLECZINSKI et

Françoise PERREAU ,

*Membres bénévoles du Comité de
Rédaction*

Florence BOUNON, *Directrice
du centre de loisirs*

Les jeunes du C.M.J.

Les enfants de l'école La
Colombe

LE COMITE DE REDACTION DE



est un regroupement de
personnes bénévoles qui se
réunit pour réaliser un bulletin
municipal.

Il est ouvert à tous les habitants.

Vous avez des idées, vous
souhaitez vous investir et
participer pour écrire des
articles, réaliser des interviews,

REJOIGNEZ-NOUS

HOMMAGE À MONSIEUR JEAN-JACQUES BARBAUX



Jean-Jacques BARBAUX, Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, est décédé brutalement d'une crise cardiaque, le dimanche 25 février à l'âge de 65 ans.

Provisoire retraité de 65 ans, Jean-Jacques BARBAUX était élu local depuis plus de 30 ans.

Alors maire de Neufmoutiers-en-Brie, il avait donc été élu conseiller départemental du canton de Fontenay-Trésigny en avril 2015 et avait pris les rênes du Département.

Depuis le début de son mandat, il avait réussi à assainir les finances d'un département très endetté.

Fervent défenseur de la Seine-et-Marne, il était venu à deux reprises honorer la commune de Réau de sa présence:

- En Septembre 2016, à l'occasion du Festival de la Terre, où il était venu avec Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile-de-France, annoncer aux agriculteurs une aide exceptionnelle à la suite d'une récolte calamiteuse due aux inondations du mois de juin, confirmant ainsi son profond attachement au monde agricole.
- En 2017, au Domaine des Macarons de Réau, afin de découvrir une entreprise importante pour le tourisme Seine-et-Marnais.

La Seine-et-Marne perd un homme et un Président d'une qualité exceptionnelle.



LA VIE À RÉAU

MARATHON DE SENART GRAND PARIS SUD



Grand Paris Sud

Le 1er mai prochain, ils seront des centaines - anonymes et champions - à prendre part au rendez-vous incontournable.

Ce rendez-vous annuel requiert une grande organisation vu la taille de notre commune.

A Réau, cela représente 34 bénévoles : 18 au point épongeage (pour distribuer les éponges mouillées ou des gobelets d'eau aux participants) et 16 signaleurs, indispensables à chaque intersection pour réguler la circulation.

Ces bénévoles s'investissent chaque année pour le bon déroulement de cette manifestation.

Toutefois, des modifications de circulation sont nécessaires et cette année, du fait du plan Vigipirate renforcé, **les routes empruntées par les coureurs seront entièrement fermées à la circulation. Il sera interdit à tous véhicules de circuler sur la rue Frédéric Sarazin, la RD 305 et la RD 57.**

ATTENTION !!!

IL SERA INTERDIT À TOUS LES VÉHICULES DE TRAVERSER LA RUE FRÉDÉRIC SARAZIN.

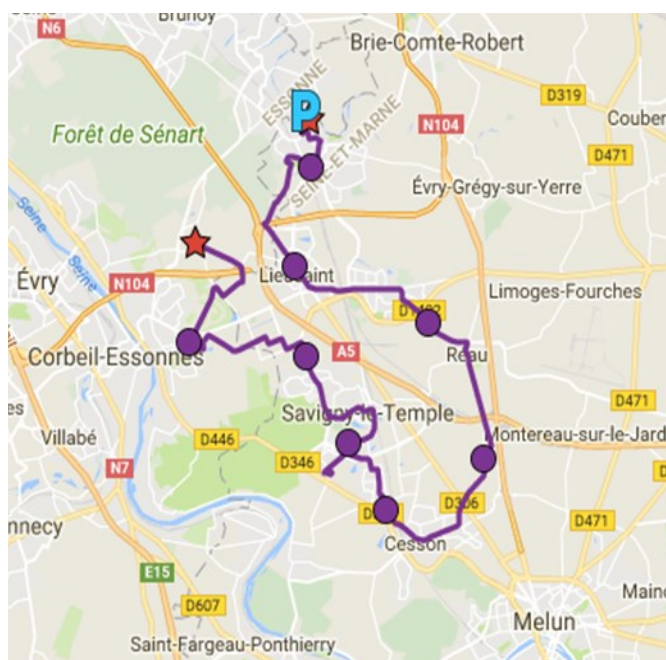
UNE TRAVERSÉE SERA EXCEPTIONNELLEMENT POSSIBLE DE LA RUE DE LA CROIX DES ANGES VERS LA RUE D'OURDY, UNIQUEMENT DANS CE SENS. AUCUN RETOUR NE SERA POSSIBLE DANS LE SENS RUE D'OURDY – RUE DE LA CROIX DES ANGES DE 9H À 14H.

1^{er} mai

Marathon et 10km
de Sénart
Attention
Routes fermées



Parcours



LA VIE À RÉAU

Programme du Marathon

Les chiffres clés

Lundi 30 avril 2018

Village Course : Stade Alain Mimoun - Combs-la-Ville (77)

14h : Ouverture du Village - Retrait des dossards, animations

19h : Fermeture du Village

Mardi 1^{er} mai 2018

Tigery - Départ - Place de la mairie

06h30 : Ouverture du Village - Retrait de dossards

06h30 : Accueil et orientation des coureurs vers les navettes à destination du Départ à Tigery

06h30 : Début de la rotation des navettes Transdev

09h : Animations sportives et musicales

10h : Arrivée prévue du 1^{er} coureur du 10km

10h45 : Remise des récompenses du 10km

11h15 : Arrivée prévue du 1^{er} coureur marathon

14h : Remise des récompenses du marathon

15h30 : Arrivée prévue du dernier coureur marathon

16h : Fermeture du Village Arrivée

Tigery- Départ - Place de la mairie

9h : Départ du 19^e marathon de Sénart

9h30 : Départ du 10km

La participation

- 1550 inscrits parmi lesquels 16% de femmes et 84% d'hommes : une participation féminine qui progresse de 2 points par rapport à l'an passé. 1331 athlètes ont franchi la ligne d'arrivée.
- 17 nationalités représentées dans le peloton : France, Belgique, Brésil, Espagne, Éthiopie, Italie, Japon, Portugal, Chinois, Indonésie, Maroc, Pays Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Royaume Uni, Russie.
- La Fédération Française d'Athlétisme a choisi Grand Paris Sud pour la seconde fois pour organiser les championnats de France de Marathon.
- Le plus jeune a 20 ans, l'âge minimal requis pour un marathon, le plus âgé 79 ans. La moyenne d'âge des participants est de 40 ans.
- 8 coureurs ont participé à toutes les éditions du marathon, ce chiffre des « mordus » n'a pas diminué cette année. 3 sont des habitants de Grand Paris Sud.

Provenance des participants :

- 62% des engagés sont Franciliens, les 38% restants viennent de province.
- La Seine-et-Marne (17%) et l'Essonne (15%) sont les deux départements les plus représentés.
- 161 coureurs représentant 10 % des inscrits sont originaires de Grand Paris Sud.

**UN ORCHESTRE
ANIMERA CETTE
MATINÉE PLACE DE LA
MAIRIE À RÉAU**



LA VIE À RÉAU

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil municipal des jeunes s'est réuni le samedi 03 mars dans la salle du Conseil Municipal. Encadrés par des élus adultes, les jeunes conseillers ont exprimé leurs projets et ont soumis des propositions concernant la commune.

Le CMJ a pour projet de préparer un dossier sur l'histoire de la commune, il fait appel aux Réaltais possédant des documents ou photos anciennes de notre commune de les leur communiquer par l'intermédiaire de la mairie, secrétariat de la communication afin de mener à bien ce projet et permettre aux habitants de mieux connaître leur commune.



Rappelons que le CMJ est un outil permettant aux jeunes de découvrir la démocratie de manière active et de mieux comprendre les règles qui prévalent à son fonctionnement : respect, confrontation des idées, distance entre les souhaits et le possible.

Les jeunes élus travaillent, durant leur mandat, à des projets de tout ordre : culturel, humanitaire, social, sportif, éducatif...

Pour la commune, le Conseil Municipal des Jeunes représente aussi un moyen de connaître les préoccupations des jeunes, d'écouter leurs remarques. Ce conseil incite également au rapprochement des jeunes et des élus. Ceux-ci sont amenés à se rencontrer régulièrement afin de mettre en place des projets.

Les engagements du conseiller jeune :

Après son élection, chaque conseiller s'engage à :

Tenir son mandat,

Représenter ses électeurs,

Informers ses électeurs,

Travailler en équipe dans l'intérêt général,

Se mobiliser pour améliorer le quotidien de chacun,

Respecter et être attentif à la parole des autres lors des débats,

Prendre part à l'animation et à la vie de la commune,

Être assidu et actif aux réunions du Conseil municipal des jeunes,

Respecter le règlement du conseil,

Autoriser l'utilisation des images le représentant.



LA VIE À RÉAU

LE REPAS ANNUEL DES SÉNIORS

Le repas annuel des séniors s'est déroulé à la salle des fêtes de Réau mercredi 17 janvier 2018, dans une ambiance très conviviale et joyeuse en présence de Monsieur Alain AUZET, Maire de Réau, et de Madame Angélique LETACHE, élue.

Sourires et bonheur étaient sur le visage des 47 participants.



« LU DANS LA PRESSE » le 4 janvier 2018

Réau. Une artiste réaltaise chante pour les enfants malades



Les Sénartais ont du talent... et du cœur ! La preuve. La Réaltaise Laura Mendes est allée chanter pour les enfants hospitalisés à Trousseau, fin décembre. La Youtubeuse aux 200 000 vues a interprété les titres de son dernier EP (Extended Play), sorti en 2016.

« **C'était une cause qui me tenait à cœur** », raconte Laura Mendes. La chanteuse de Réau, lycéenne à Vaux-le-Pénil, s'est rendue à l'hôpital Trousseau, à Paris, le 19 décembre, afin de « **déposer un sourire et un peu de joie aux enfants gravement malades.** » Une bonne action dont la jeune femme de 18 ans se souviendra longtemps. « **Ils avaient l'air heureux et cela m'a rendue moi-même heureuse, en retour** ». Impressionnée par la force de caractère des enfants malades, Laura Mendes avoue avoir pris « **une vraie leçon de vie** ». Et d'ajouter : « **Plus forts que des adultes bien portants, ils ne s'apitoient pas sur leur sort et continuent de sourire. C'était tellement puissant que je n'ai pas pu retenir mes larmes.** »

Après un succès retentissant sur Internet - quelques 200 000 vues pour son clip « Toi et moi », tourné à Madère, et un disque enregistré en 2016, la Réaltaise travaille actuellement sur la sortie d'un album pop et R & B, avec des morceaux en anglais, en français et en portugais.

La jeune artiste Réaltaise assurera les premières parties du chanteur Tony Carreira lors de sa tournée des Zénith, à commencer par le Zenith de Paris le 19 janvier.

Vanessa Relouzat La République de Seine et Marne - **Publié le 4 Jan 18 à 13:41** |Modifié le 4 Jan 18 à 14:11



LA VIE À RÉAU

LEROY MERLIN S'IMPLANTE À RÉAU

Le leader français de l'aménagement de l'habitat
créera 300 emplois sur le territoire.

300 emplois créés à terme,
200 dès la mise en exploitation

L'entrepôt
• 70 000 m² dont 2000 m²
de bureaux et locaux techniques

• 15 000 références à terme,
sur une hauteur de stockage de 12 mètres

• 20 camions fonctionnant au gaz naturel
desserviront l'ensemble des magasins franciliens
de l'enseigne

• Pas de stockage de produits dangereux,
inflammables ou de gaz aérosols

LEROY MERLIN RECRUTE

L'entrepôt logistique situé à Combs-La-Ville recherche:

- Des préparateurs de commandes (CACES 1)
- Des magasiniers / caristes (CACES 1, CACES 3, CACES 5)
- Des manutentionnaires
- Des inventaristes...

Si vous voulez rejoindre une entreprise innovante et dynamique, merci d'envoyer votre candidature à recrute.combs@leroymerlin.fr



LEROY MERLIN
ouvrira un entrepôt
à Réau en 2019



LA VIE À RÉAU

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement général de la population s'est déroulé du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2018. La Municipalité remercie les habitants de Réau pour leur participation ainsi que les agents recenseurs pour le travail accompli.

AGENDA

LOCOMOTION EN FÊTE

La Locomotion en Fête 2018 se déroulera en Seine et Marne les 9 et 10 Juin 2018. Une nouvelle fois, ce sont tous les véhicules anciens qui seront célébrés. La Locomotion en Fête rassemble des voitures, mais pas que, et c'est tout l'intérêt de l'événement.

Déjà quand on parle d'autos, on trouvera les voitures anciennes « classiques » (même si les Porsche et les Ferrari ne seront certainement pas si nombreuses). Par contre, les utilitaires, les autos de pompier, de gendarmerie, de police seront certainement une nouvelle fois bien représentées.

Mais la Locomotion en Fête 2018 mettra une nouvelle fois en avant les véhicules qu'on voit relativement peu ailleurs. Les camions, par exemple, des habitués des lieux seront attendus. Ce n'est pas pour rien qu'il y en a un sur l'affiche! Mais on trouvera aussi des tracteurs, des engins de chantier, des véhicules militaires, avec chars et avions au programme, ou encore des deux roues.

Bref, la Locomotion en Fête 2018 exposera des véhicules de tous types, et ils seront tous fêtés avec la même ferveur et la même bonne humeur. Dans le genre, les exposants seront eux aussi tournés vers toute la locomotion et pas seulement un type de véhicule précis. Et oui, la Locomotion propose aussi des stands, avec des pièces bien sûr, mais aussi de la décoration, de la documentation et puis les inratables miniatures.



La Locomotion en Fête
24^e édition
9 & 10 juin 2018
Aérodrome Melun Villaroche
Montereau-sur-le-Jard (77 Seine et marne)

La grande Parade

Restaurations sur place
Bourse - Stands - Reconstitutions - Piste à chars

elf
Une marque de TOTAL

PARIS VILLAROCHE
SEINE-MARNE 77 LE DÉPARTEMENT
MELUN VAL DE SEINE

CHARGE UTILES
LES OUTRÉS
PARFLAN S.A.
AUTO CAR BUSI
GBM

Renseignements et réservations : Tél. 06 03 18 07 25 (heures bureau)
Billets à tarif réduit sur <https://lalocomotionenfete.com/> - acpht@aliceads.fr
Entrée 15 € par jour et par personne - Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans - Parking gratuit

L'EUROPE ET SON FONCTIONNEMENT (2/5)

Economie, science et qualité de vie

Le marché unique est la plus grande réalisation de l'Union européenne. Depuis la suppression des anciennes barrières douanières, les personnes, les biens, les services et les capitaux peuvent désormais circuler librement en Europe. Pour que cela devienne réalité, les législateurs européens ont adopté des centaines d'actes législatifs visant l'élimination des barrières techniques, réglementaires et juridiques au sein de l'Union. Afin de compléter le marché unique, l'Union Européenne a élaboré un ensemble de politiques qui ont une influence profonde sur la vie de ses citoyens et de ses entreprises. L'environnement, la santé, les droits des consommateurs, la concurrence, la fiscalité, l'énergie, l'industrie, la recherche et les politiques sociales sont des domaines où l'Union a son mot à dire. L'Union Economique et Monétaire (UEM) se traduit par une coordination accrue des politiques économiques et monétaires des États membres au niveau européen et par l'obligation d'éviter des déficits budgétaires excessifs.

Le marché intérieur : principes généraux

Le marché intérieur est un espace de prospérité et de liberté qui permet à 500 millions d'Européens d'avoir accès aux biens, aux services, aux emplois, aux débouchés économiques et à la richesse culturelle de vingt-huit États membres. Il ouvre de nouvelles pistes pour relancer l'économie (par exemple celle du commerce électronique) tout en allégeant les charges administratives (grâce à l'administration en ligne et à la numérisation des services publics).

La libre circulation des capitaux

La libre circulation des capitaux est la plus récente de toutes les libertés prévues par le traité, mais elle est aussi la plus large, car elle a la particularité de concerner aussi les pays tiers. La libéralisation des flux financiers a progressé graduellement. Depuis le traité de Maastricht, toutes les restrictions aux mouvements de capitaux et aux paiements ont été levées, à la fois entre les États membres et entre les États membres et les pays tiers. Ce principe est d'effet direct et ne demande donc pas de nouvelle législation, ni au niveau européen ni au niveau national.

La liberté d'établissement et la liberté de prestation de services

Comme prévu par le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et renforcé par la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne, la liberté d'établissement et la liberté de prestation de services garantissent la mobilité des entreprises et des professions libérales au sein de l'Union. Pour la poursuite de la mise en œuvre de ces deux libertés, les attentes par rapport à la directive «Services», adoptée en 2006, sont grandes, étant donné qu'elle revêt une importance considérable pour l'achèvement du marché intérieur.



L'EUROPE ET SON FONCTIONNEMENT (2/5)

La libre circulation des marchandises

La libre circulation des marchandises, la première des quatre libertés fondamentales du marché intérieur, est garantie par la suppression des droits de douane et des restrictions quantitatives aux échanges, ainsi que par l'interdiction des mesures d'effet équivalent. Le principe de la reconnaissance mutuelle, l'élimination des barrières physiques et techniques et la promotion de la normalisation y ont été ajoutés pour poursuivre l'achèvement du marché intérieur. L'adoption du Nouveau Cadre Législatif (NCL), en 2008, renforça considérablement les règles de commercialisation des produits, la libre circulation des marchandises, le système de surveillance du marché de l'Union Européenne ainsi que le marquage CE. Le principe de la reconnaissance mutuelle fut également consolidé et s'applique à présent à toute une série de produits non soumis à l'harmonisation de l'Union Européenne.

L'omniprésence du marché unique numérique

Le marché unique numérique est l'un des domaines en pleine évolution qui recèle le plus de potentiel, mais aussi d'enjeux, et il pourrait générer des gains d'efficacité de l'ordre de 415 milliards d'euros. Il offre de nouvelles possibilités de stimuler l'économie grâce au commerce électronique, en même temps qu'il permet aux entreprises de se conformer plus facilement aux règles administratives et financières et qu'il dote les consommateurs de moyens d'action grâce à l'administration en ligne. Les services, privés et publics, élaborés dans le cadre du marché unique numérique passent de plateformes fixes à des plateformes mobiles et sont toujours plus omniprésents, offrant un accès aux informations et aux contenus à tout moment, partout et avec n'importe quel appareil (omniprésence du commerce et des services publics). Ces progrès nécessitent un cadre réglementaire qui favorise le développement de l'informatique en nuage, la connectivité mobile des données sans frontières ainsi qu'un accès simplifié aux informations et aux contenus, tout en garantissant la protection de la vie privée et des données à caractère personnel et en assurant la cybersécurité et la neutralité de l'internet.

La reconnaissance mutuelle des diplômes

La liberté d'établissement et la liberté de prestation de services sont des pierres angulaires du marché unique, permettant la mobilité des entreprises et des professionnels dans l'ensemble de l'Union. Mettre en œuvre ces libertés présuppose la reconnaissance dans toute l'Union des diplômes et qualifications acquis à l'échelon national. Différentes mesures ont été adoptées en vue de leur harmonisation et reconnaissance mutuelle, et une nouvelle législation est en cours d'élaboration.



LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX (S.P.A.)

La Société Protectrice des Animaux (SPA) est la première association de protection animale en France. Elle a été créée en 1845 et reconnue d'utilité publique en 1860. La SPA agit quotidiennement pour assurer la protection et la défense des animaux sur l'ensemble du territoire. La SPA propose bien entendu des animaux à l'adoption mais vient également en aide aux animaux délaissés ou maltraités et peut intervenir en cas de constat de mauvais traitement sur les animaux.

Le refuge de Vaux le Pénil :

Le refuge se situe au lieu-dit Les Prés Neufs 77000 Vaux le Pénil et est joignable au 01 60 56 54 60, ou par mail à vauxlepenil@la-spa.fr. Il existe également une page Facebook mise à jour quotidiennement par les bénévoles où les animaux à l'adoption sont mis en avant (La SPA - Refuge de Vaux le Pénil).

Horaires d'ouverture : Lundi-mercredi-jeudi-vendredi de 14h à 17h / Samedi et Dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17h. Il faut prévoir de venir une heure avant la fermeture si vous souhaitez adopter.

Le site internet de la SPA : <https://www.la-spa.fr/lassociation>

Les besoins matériels du refuge :

Plusieurs postes du refuge ont des besoins outre les dons d'argent.

Pour les animaux : Nourriture de tous types et plus précisément des saucisses de types Knack, des fromages fondus, des boîtes de thon au naturel ou de sardine, du pâté de foie, des rillettes et des croquettes spécifiques vétérinaires (gastrointestinales par exemple).

Ils ont également besoin de couvertures, draps, vieux chiffons propres, serviettes de bain mais aussi petites piscines en plastiques pour l'été et jouets en cordes.

Pour l'entretien du refuge, il manque des pastilles de javel, des cartes cadeaux des magasins de bricolage qu'ils peuvent utiliser pour remplacer leurs matériels de nettoyage ou d'entretien.



Les coûts des adoptions :

Les frais réglés le jour de l'adoption de votre boule de poils serviront à soigner, nourrir et vacciner les animaux restants au refuge. Les animaux vous sont confiés en bonne santé : ils sont vaccinés, identifiés par puce électronique, stérilisés, vermifugés et traités contre les puces et les tiques.

Des laisse et harnais sont en vente au refuge pour permettre à votre animal de repartir en toute sécurité vers sa nouvelle vie.

DOSSIER

LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX (S.P.A.)

Le coût pour un chat est de 150€, en plus de tous les soins apportés aux chiens, les chats sont testés FIV et FELV.

Pour un chiot de moins de 6 mois, l'adoption coûte 300. L'intervention de stérilisation sera prise en charge dès que le chiot sera en âge de l'effectuer si vous revenez à la SPA pour le faire stériliser. Il vous sera demandé un chèque de caution qui vous sera rendu une fois le chiot stérilisé.

Pour un chien de plus de 6 mois, le coût sera de 250€. Les salariés du refuge vous aiguilleront sur le type de chien qui vous conviendra (sportif, calme, moyen, petit...).

Attention, si vous souhaitez adopter il faudra fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité. Pour les chats, il sera demandé un justificatif de revenus pour l'adoptant seulement. En revanche pour les chiots et chiens, il faudra fournir un justificatif de revenus de tous les membres du foyer vivant sous le même toit (fiche de paie récente ou extrait de KBis).

Lors de votre venue pour adopter, il faudra que l'intégralité de la famille soit présente (enfants-parents-chiens déjà dans la maison) pour que le nouvel élu rencontre tous les membres de son futur foyer.

Le sauvetage SOS :

Le refuge héberge parfois des animaux âgés, handicapés, malades ou malheureusement depuis trop longtemps au refuge. Ils les proposent alors à l'adoption en sauvetage SOS, la participation financière est à la discrétion de l'adoptant, le but principal pour ces animaux exclus étant de leur trouver une famille aimante.

Devenir bénévole ?

Si vous disposez de quelques heures de libre en semaine ou le weekend, vous pouvez devenir bénévole et ainsi aider les salariés, soigner les animaux du refuge, les promener, les brosser, leur apporter un peu de chaleur et d'affection.

Pour devenir bénévole, il faut avoir 18 ans (possible à partir de 16 ans mais accompagné à chaque fois par un tuteur majeur), deux demies-journées de formation vous seront assurées par les bénévoles déjà présents sur le refuge. Il vous sera demandé une cotisation de 25€ par an afin de vous engager réellement en respectant les éventuels plannings mis en place et d'assurer la régularité des bénévoles au refuge.

ADOPTER UN ANIMAL EST UN ACTE RESPONSABLE

Un animal n'est pas un cadeau que l'on fait à un enfant mais un nouveau membre de la famille qu'il faudra soigner et respecter tout au long de sa vie. Ne l'abandonnez pas !



Merci de contacter Mme KLECZINSKI (nathalie.kleczynski@gmail.com) qui vous indiquera la démarche à suivre pour faire vos dons.



Le parc d'activités de l'A5 :

Le chantier de construction de la plateforme logistique « Sigma 12 » d'environ 42 000 M², qui accueillera en 2018 la logistique de la société COCA-COLA, est désormais terminé.

Les cellules de l'entrepôt Leroy-Merlin, d'une superficie de 70 000 M², situé au Sud-Est du parc d'activités, commencent à être visibles.

Concernant la réalisation de la voie de contournement du Parc d'Activités (et du hameau d'Ourdy), la procédure de DUP (Déclaration d'Utilité Publique), préalable à l'acquisition des parcelles est quasiment arrivée à son terme. Les acquisitions foncières vont donc pouvoir être réalisées.



Les « Jardins de Réau » :

Les premiers logements seront livrés avec un peu de retard, vers le 15 Avril. Il s'agit des 40 logements locatifs sociaux de la Résidence Urbaine de France (RUF).

Les logements neufs en « accession » (le second bâtiment et les 6 maisons de ville de la rue de la Croix des Anges) seront livrés environ un mois après.

La société France Pierre a réalisé ces derniers mois les différents travaux de raccordement aux réseaux (eau potable, assainissement, eaux pluviales, électricité, gaz, etc.), ainsi que l'aménagement du trottoir, rue de la Croix des Anges, au droit des 6 maisons de ville du programme.

Les travaux de paysagement et de clôture sont en train d'être réalisés.



Extension de l'école de la Colombe :

Après plusieurs semaines compliquées dues à une météo peu clémente en décembre, janvier et février, les travaux ont repris sur un rythme normal.

Le gros œuvre de la partie « extension » est quasiment achevé. Les travaux intérieurs vont donc pouvoir être mis en œuvre.

A ce stade, il est probable que la livraison du chantier ait pris du retard et qu'il soit difficile de prendre possession des locaux dès la rentrée de septembre 2018. Si tel était le cas, le déménagement dans les nouveaux locaux ne pourrait se faire qu'à l'occasion des vacances de la Toussaint.



Travaux de réparation de l'église, ça se précise !

Les travaux de rénovation de l'église se dérouleront du mois d'avril 2018 jusqu'à la fin de l'année.

La préparation de chantier est planifiée pour Avril/Mai (commandes, installation de la base vie, échafaudage, mise en sécurité des éléments de valeur, etc.)

Les entreprises retenues pour ce chantier sont :

Pour le lot N°1 : l'entreprise J.RICHARD pour un montant de 138 556.24 € HT
(échafaudage, maçonnerie, pierre de taille)

Pour le lot N°2 : l'entreprise SCHNEIDER & Cie pour un montant de 90 358.28 € HT
(Couverture)

Pour le lot N°3 : l'entreprise CRUARD pour un montant de 141 943.37 € HT
(Charpente bois, menuiserie)

Pour le lot N°4 : l'entreprise LACOUR ENTREPRISE pour un montant de 11 182.50 € HT
(peinture)

Travaux dans le hameau de Villaroche :

Les travaux d'aménagement de la rue du Monpas sont en passe d'être mis en œuvre par le lotisseur Capelli. Ils consistent en la réalisation des trottoirs, de places de stationnement, du revêtement de la rue et de la pose de candélabres.

L'intérieur des 10 logements locatifs sociaux est terminé. Les espaces extérieurs sont en cours d'aménagement, pour une livraison toujours prévue à la fin du printemps 2018.

Enfin, le trottoir de la rue de Mauny a été fait dans le courant du mois de mars.

Parallèlement à l'implantation de containers à verres enterrés par la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, la commune lancera une consultation pour l'aménagement de l'espace public, rue de Limoges-Fourches, au droit du programme Capelli. Rappelons qu'il s'agira de la pose d'un quai avec un abri pour la desserte du car scolaire, de la création de places de stationnement, d'une sente pour piétons et cycles et des espaces paysagers.

Les travaux seront menés à bien une fois le budget voté, probablement vers la fin de l'été.

Par ailleurs, deux « bateaux » ont été réalisés rue de Limoges-Fourches.



Mise en herbe d'un trottoir du hameau de Villaroche :



Une portion de trottoir de la rue de Limoges-Fourches (sur la droite en allant vers la commune de LIMOGES-FOURCHES) ne présentait plus d'utilité pour la circulation des piétons. La municipalité a donc décidé de le mettre en herbe par souci visuel et pour faciliter son traitement.

La mise en forme a été faite à l'automne par l'entreprise LOCAFAB. Les services techniques vont profiter du printemps pour engazonner la parcelle.

Création d'un Parking rue de la Carrière, ça se termine!

Les travaux de maçonnerie du chantier du parking rue de la Carrière sont terminés depuis la fin du mois de février. L'entreprise « VRD de la Brie », en charge du terrassement et de la réalisation des places de stationnement a donc pris le relais.

Les travaux devraient être terminés vers la mi-avril, si les conditions météorologiques le permettent.



Installation d'une caméra de vidéo-protection place de la Mairie :

Les travaux d'implantation d'une caméra de vidéo-protection sur le parking de la Mairie seront réalisés avant l'été.

Rappelons qu'ils font suite à une décision du Conseil Municipal, après que plusieurs vols et dégradations sur cette aire de stationnement aient été constatés.

INFOS GRAND PARIS SUD

LA SÉNARTAISE

3,2,1... Inscrivez-vous à la Sénartaise !

Les inscriptions pour la Sénartaise sont ouvertes depuis ce jeudi 1er mars 2018. 7 000 dossards sont proposés cette année.

Avis aux sportives (ou pas), la 7^e édition de la Sénartaise aura lieu **vendredi 15 juin 2018 au Carré Sénart à Lieusaint.**

Des nouveautés sont prévues pour cette édition 2018 : les participantes auront la possibilité de choisir le message inscrit sur leur dossard et le retrait des dossards sera possible dès la veille de la manifestation.

3 possibilités pour s'inscrire à cette course/marche féminine et solidaire de 6 km :

- Inscription en ligne sur : lasenartaise.com/inscription
- Inscription par courrier : téléchargez le bulletin d'inscription sur le site et renvoyez-le complété avec votre chèque dans les meilleurs délais et sous réserve de places disponibles à l'adresse suivante : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, La Sénartaise, 500 place des Champs-Élysées - BP 62 - Courcouronnes - 91054 Évry Cedex.
- Inscription sur place au siège de l'agglomération : vous pouvez également vous inscrire sur place au siège de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, situé 500 place des Champs Élysées à Courcouronnes (91).

Tarif d'inscription : 10 €, dont 5€ reversés au Comité de Seine-et-Marne de la Ligue contre le Cancer.

La Sénartaise est ouverte à toutes, à partir de 12 ans, sans certificat médical.



LE CARNET DE RÉAU



Naissances :

BANCE Eliot, Claude, Laurent

16/01/2018

Bourg



LA VIE À L'ÉCOLE

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES, UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR L'ÉCOLE DE LA COLOMBE

Dans le n° 41 de votre Info Réau, nous vous informions de la réflexion en cours quant aux rythmes scolaires qui pourraient entrer en vigueur à la prochaine rentrée scolaire.

Lors d'une réunion extraordinaire du Conseil d'école qui s'est tenue le 09/01/2018 et suite au Conseil Municipal du 22/01/2018, le retour à la semaine de 4 jours à l'école de la Colombe a été voté et entrera en pratique à compter de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018.

Cette nouvelle organisation se déroulera comme suit :

- Cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
- Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) sont supprimées.
- Afin de répondre au besoin de garde des mercredis, qui deviennent des mercredis sans enseignement, l'accueil de loisirs sera ouvert toute la journée de 7h30 à 18h30.

Le choix de revenir à l'organisation des rythmes scolaires sous cette version fait suite aux nouvelles décisions du gouvernement et en particulier la suppression des aides attribuées aux communes pour organiser les NAP.

Un certain nombre de villes et de communes ont également fait ce choix.

Tous les services périscolaires (cantine, garderie du matin et du soir) conservent les horaires et organisation habituels.



LE PORTAIL FAMILLE

Un portail famille a été mis en place cet été.

Il vous permet de réaliser vous-mêmes vos inscriptions (ou désinscriptions) de tous les services périscolaires **directement sur internet**.

Les modalités d'inscription ou d'annulation demeurent inchangées, à savoir qu'à compter du jeudi à 15 h vous ne pourrez plus inscrire ou désinscrire votre enfant des services périscolaires (passée cette date, pour la garderie du soir, les N.A.P. ou le bus, vous pourrez envoyer un mail au service enfance).

Pour **créer votre espace**, vous devez tout d'abord en faire la demande au service enfance de la Mairie, exclusivement par mail (enfance@reau.fr) **en précisant bien votre adresse mail**.

Vous recevrez ensuite un mail que vous prendrez soin de lire entièrement. Un **code d'activation vous sera fourni**.

Vous n'aurez plus qu'à vous connecter sur www.monespacefamille.fr afin de créer votre compte.

LA VIE À L'ÉCOLE

PRÉINSCRIPTIONS EN MATERNELLE



Afin d'organiser dans les meilleures conditions possibles la rentrée des classes de septembre 2018, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la préinscription en maternelle des enfants nés en 2015 et des enfants nouvellement arrivés sur Réau.

Si vos enfants sont concernés, vous êtes invités à vous rendre en Mairie, dès maintenant, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile à Réau.

Vous recevrez ensuite la fiche d'inscription scolaire qui vous permettra de confirmer votre inscription auprès de la Directrice de l'école de la Colombe, Madame Catherine MONTEBAULT.

DISTRIBUTION DE CHOCOLATS

Le 15 décembre dernier, des chocolats ont été offerts aux enfants de l'école de La Colombe, par la Municipalité, dans une ambiance chaleureuse en présence de Monsieur AUZET, Maire de Réau, et de Mme Elisabeth PADUA, Adjointe au maire en charges des Affaires Scolaires. Les enfants étaient ravis!

DES NOUVELLES DU CENTRE DE LOISIRS



L'équipe d'animateurs va tout au long de l'année proposer aux enfants des ateliers divers et variés chaque vendredi.

Ils ont déjà pu profiter d'un bon nombre d'activités selon leurs envies du jour.

Les enfants participeront à 2 ateliers de leur choix chaque vendredi.

4^{ème} période : mai/juin

- Activités sportives : découverte de sports différents
- Activités culturelles : préparation fête de fin d'année
- Activités manuelles : activités en rapport avec la période
- Activités en lien avec le projet culturel

Contact pour le centre de loisirs : Florence Bounon directrice

florence.bounon@ufcv.fr

06.35.81.20.69



LA VIE À L'ÉCOLE

LES ACTIVITÉS DU CENTRE DE LOISIRS

Après des vacances d'automne bien méritées, les enfants sont revenus encore plus en forme...

Le thème des mois de Novembre et Décembre était « En attendant le Père Noël » et nous avons eu de jolies créations.

Le Père Noël, accompagné de la Mère Noël, est venu nous rendre visite au centre de loisirs et a distribué des surprises.

Pour clôturer l'année 2017, nous avons organisé un goûter festif où les parents ont participé à des ateliers jeux avec les enfants et certains enfants ont créé une chanson avec notre guitariste chanteur.



Préparation du goûter festif par les enfants!



Chaque famille est partie avec un petit cadeau offert par l'équipe d'animation.



Nos mercredis
c'est aussi ça...

LA RUBRIQUE DES ENFANTS

Sortie du 15 janvier 2018 à la maison de l'environnement



Je raconte ce que j'ai vu au spectacle théâtral : « **L'homme qui plantait des arbres** » de **JEAN GIONO**.

Lundi 15 janvier 2018, les classes de CE2 CM1 et CM2 sont allées voir un spectacle théâtral.

Le transport s'est bien passé et le trajet a duré environ 20 minutes.

Quand nous sommes arrivés, il y avait une petite forêt et une sorte de ferme. Catherine ne trouvait pas le chemin, bref on a vu des animaux : bouc, âne, dindons, lapins etc...

Dans la salle, nous avons vu un spectacle qui s'appelle : « L'homme qui plantait des arbres » de JEAN GIONO. La pièce était super, on a même construit notre propre tabouret pour nous asseoir, on a reçu un gland pour faire pousser un chêne chez nous et une carte avec une phrase.

A la fin, la comédienne nous a donné des branches que l'on devait poser sur du bois pour fabriquer la forêt.

Pour les remercier, nous leur avons chanté une petite chanson ; elles ont versé une larme !

Puis nous sommes partis en leur disant : « au revoir » et nous sommes rentrés à l'école pour TRAVAILLER !!!!!

Lucille CM2

Ce matin, nous sommes allés voir un spectacle théâtral. Au début, je ne pensais pas que c'était comme ça, je pensais qu'il y allait avoir du monde mais non, bref...

Je disais « nous sommes arrivés dans une mini forêt » puis nous avons vu une maison et nous sommes entrés dans une salle. Il y avait des cartons avec des notices puis nous avons fabriqué notre tabouret, la plupart ont réussi. Il y en a, comme Catherine, qui avaient la flemme !!!

Ensuite, nous avons vu deux comédiennes, une jouait le rôle de l'homme qui plantait des arbres et l'autre récitait le texte.

La dame nous a donné des glands à planter et une balle en bois que l'on devait tenir.

Je n'ai pas trop bien compris ce que la dame disait mais bon !

Dounia CM2

Sortie du 15 janvier 2018 à la maison de l'environnement

Bonjour, je vous souhaite une bonne année 2018.

J'ai vu un âne et une chèvre et aussi une poule. Ensuite, j'ai vu des oies et des dindons, des lapins et un chat et j'ai fait mon tabouret en carton.

Kandy CM2

Lundi 15 janvier 2018 à 8h 40, nous sommes allés au théâtre à Vert-Saint-Denis.

Nous avons vu des animaux puis la dame a fait des « arbres ».

Nous étions avec les CE2 et les CM1.

Merci beaucoup pour cette première visite avec ma classe, j'ai beaucoup aimé.

Marina CM2

Nous sommes partis le matin et le trajet a duré 20 minutes. Quand nous sommes arrivés, une dame nous a accueillis. Puis elle nous a guidés dans une sorte de ferme, il y avait des chèvres, une ânesse, des lapins, des poules, des oies, des canards et une truie.

Après, on est entrés dans une salle. On a fait notre tabouret tout seul. La pièce de théâtre était super, c'était animé, on devait bouger avec la comédienne.

A la fin de la pièce, pour remercier les comédiennes, on leur a chanté une chanson : « Je mets des couleurs ».

Cette sortie était bien !

Marisa CM2

En tout premier, nous nous sommes arrêtés devant une forêt puis nous avons suivi un chemin et nous sommes arrivés devant une sorte de grande maison rose et bleue. Puis, nous sommes entrés et nous avons vu plein d'animaux : cochon, chèvre, ânesse, poule, dinde, lapin, bouc, canard, truie etc...

Nous sommes arrivés et nous devons construire notre propre tabouret seuls avec une notice et un carton. C'était très simple, Catherine avait la flemme, donc elle m'a demandé de lui faire alors qu'elle n'avait même pas essayé !!!!

Bien sûr j'ai dit NON !

Bref, on nous a présenté une pièce de théâtre, puis on a reçu un gland et on a chanté : « Je mets des couleurs ».

J'ai beaucoup aimé le spectacle.

Ryhana CM2

LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES

Noël 2017

Le Vendredi 15 Décembre, nous avons eu la joie d'accueillir la chorale « HAPPY VOICE » qui nous a, comme à son habitude, apporté joie, chaleur, musique et énergie.

La salle des fêtes était pleine à craquer, et nous nous excusons de ne pas avoir pu accueillir toutes les personnes de façon correcte...

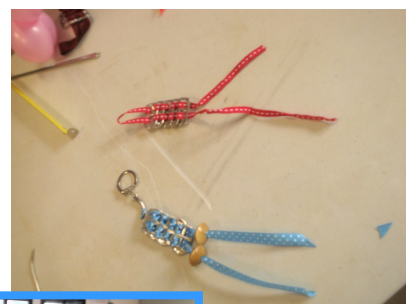
Le Samedi 16 Décembre, nous avons accueilli les enfants de Réau autour de différents ateliers de créations, concours et stand photo avec le Père Noël.

Tout le monde s'est retrouvé devant un joli tour des 5 continents en musique à la recherche du Père Noël avec l'association « CLOCHETTES & MARACAS ».

Le concours de dessins a rencontré un vif succès. Le jury a eu du mal à choisir, tous les dessins étaient magnifiques. Merci aux maîtresses pour leur participation! Par contre, le concours de pâtisseries n'a pas rencontré beaucoup de succès.

L'après-midi s'est clôturé autour d'un bon goûter dans la joie et les rires des enfants avec la remise des prix pour les concours....

Le Dimanche 17 Décembre, ce sont trente exposants qui vous avaient donné rendez-vous mais malheureusement les Réaltais n'ont pas répondu à l'invitation cette année...



LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES

Nouvel An Asiatique 2018

L'après-midi s'est déroulé autour d'ateliers : massages assis par « Sylvie massages » pour la détente, origami, combats avec costumes de sumos pour le rire, démonstration et initiation par l'association « Thai Chi Chuan de Moissy », fabrication de lanternes colorées et de porte-clefs en capsules.

Trop peu de visiteurs malgré la gratuité des ateliers à notre goût... Dommage !

La soirée, elle, s'est déroulée autour d'un bon repas asiatique de 90 convives avec quizz, spectacle et fabrication d'un personnage d'ombres et lumières, clôturée par un lâcher de lanternes pour les vœux de la nouvelle année chinoise.



Le comité des fêtes (une quinzaine de bénévoles) espère vous voir nombreux aux prochaines manifestations organisées sur Reau.

Nous essayons au mieux de vous divertir et d'animer notre petite ville.

Intéressés pour rejoindre les bénévoles ? Nous donner vos impressions ? Nous donner vos idées ?

Une adresse mail « comitedesfetes.reau77@yahoo.fr »

LA VIE ASSOCIATIVE

VITADANCE

L'association VITADANCE organise **des stages de danse** ouverts à tous avec Seymour.
Les stages auront lieu le **samedi 7 avril** et le **samedi 9 juin 2018 de 15h00 à 17h00** à la **salle des fêtes de Réau.**

Tarif unique : 10 €

Vous pouvez vous inscrire par mail à vitadancereau@gmail.com ou lors des cours du mardi (salle des fêtes de Réau) auprès de Sadia, Claudine, Hawa ou Julie.



HARMONIE & EQUILIBRE



Comme chaque année, nous avons remplacé quelques séances de Qi-Gong, par une autre discipline.
Nous avons donc décidé de faire appel à une intervenante en yoga du rire pendant cette parenthèse hivernale.

Il s'agit de Marie CALLENS, qui exerce à Chevannes (91) où elle anime également des séances de sophrologie.
Nous avons donc découvert cette activité au cours de 6 séances et nous n'avons pas été déçus.

En effet, au début nous avons pris cette activité un peu à la légère permettant de nous libérer des tensions.

Mais au fur et à mesure des semaines, nous avons découvert que celle-ci permettait d'aller chercher des émotions ou des blocages enfouis profondément.

C'est non seulement une activité ludique, conviviale mais aussi très efficace pour se détendre et se retrouver avec soi-même.

N'hésitez pas à pratiquer si vous en avez l'occasion.

Présidente : Réjane VALTON - 06 81 74 62 67 - *Trésorière* : Maria REGANHA - 06 71 09 57 98 – *Secrétaire* : Mieu-Chan DAY : 06 86 08 01 72



LES CONSEILS MUNICIPAUX

Lors de la séance du 22 Janvier 2018, le Conseil Municipal :

- A décidé de solliciter le retour de la semaine d'école de quatre jours
- A accordé une dérogation exceptionnelle pour une inscription scolaire
- A décidé d'adhérer aux prestations du centre de gestion
- A décidé de conventionner avec la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud pour une mise à disposition du logiciel de cadastre Cart@ds

Tous les compte rendus des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage ou en mairie.

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Toutes les séances sont publiques. Elles ont lieu en Salle du Conseil Municipal à 19 h 30.

- Jeudi 12 avril 2018
- Lundi 14 mai 2018
- Lundi 18 juin 2018

LAISSONS LES TROTTOIRS AUX PIÉTONS !



REAU PRATIQUE

NOUVELLES PROCEDURES POUR VOS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Les formalités administratives évoluent, et les démarches à effectuer sont parfois fastidieuses! Nous vous proposons ce petit pense bête afin de réaliser vos documents en toute tranquillité. Rendez-vous sur le site Service Public pour plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>

PASSEPORT

La demande de passeport biométrique doit être déposée auprès d'une mairie équipée (Brie-Comte-Robert, Combs-La-Ville, Melun ou Savigny-le-Temple). Il faudra retirer le dossier pré imprimé, fournir les documents demandés puis **prendre un rendez-vous en ligne auprès de la mairie choisie**, et en présence du demandeur pour le recueil des empreintes et la signature du document. Il en coûtera 86€ pour une première demande (ou un renouvellement pour un majeur, 17€ pour un mineur entre 0 et 14 ans et 42€ pour un mineur entre 15 et 17 ans. Il faut prévoir environ un mois pour obtenir le rendez-vous puis deux semaines pour obtenir le document.



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La demande de carte d'identité biométrique doit être déposée auprès d'une mairie équipée (Brie-Comte-Robert, Combs-La-Ville, Melun ou Savigny-le-Temple). La Carte Nationale d'Identité est gratuite en cas de nouvelle demande ou de renouvellement, pour mineur ou majeur. Elle devient payante (25€ en timbre fiscal) dans le cas d'une carte perdue ou volée.

PERMIS DE CONDUIRE

Les demandes de permis de conduire se font uniquement en ligne sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>. A l'obtention du permis, il faudra créer un espace sur ANTS puis télécharger les documents demandés (justificatif de domicile, attestation de permis pour les nouveaux conducteurs, numéro de la photo d'identité si vous la transmettez en ligne ou photo papier) à envoyer par courrier avec un document à imprimer en fin d'inscription. Il faut compter 3 mois pour recevoir le permis de conduire à domicile. Pour un nouveau permis, les frais sont réglés à l'inscription à l'auto-école, c'est donc gratuit lors de la première demande et pour un renouvellement suite à perte ou vol, il faudra s'acquitter d'un timbre fiscal à 25€.



REAU PRATIQUE

NOUVELLES PROCEDURES POUR VOS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

CARTE GRISE (changement d'adresse ou de nom ou de propriétaire)

Les changements de cartes grises se font exclusivement en ligne sur <https://www.cartegrise.com>. Pour un changement d'adresse ou de nom, il vous en coûtera 52,76€ (en Seine et Marne). Les délais de réception sont optimisés sous 7 jours à compter de la demande. Les documents demandés seront à télécharger pour envoi.

CARTE GRISE (achat d'un véhicule dans un garage)

L'immatriculation d'un véhicule acheté chez un professionnel doit désormais être réalisée par le garage vendeur. Il faudra lui fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois, l'attestation d'assurance, la copie du permis de conduire (ou de l'attestation) et la copie d'une pièce d'identité. Le coût d'une nouvelle carte grise est variable en fonction du nombre de chevaux fiscaux de la voiture, il faudra compter 46,20€ par cheval fiscal auquel s'ajoutera les taxes du département et les taxes sur les voitures polluantes. A titre d'exemple, il faudra compter 237,76€ pour un véhicule gas-oil de 5 CV ou 538,76€ pour un véhicule gas-oil de 10 CV. La carte grise sera envoyée en recommandé dans les 7 jours suivant la demande.

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE

Les demandes d'extrait d'acte de naissance se font également en ligne sur : <https://psl.service-public.fr>. Attention cependant, ils ne sont plus nécessaires pour les demandes de passeport ou de carte d'identité, les mairies habilitées à la délivrance des documents ont désormais accès aux extraits d'acte de naissance dématérialisés directement en interne.

TIMBRES FISCAUX :

Il est désormais possible d'acheter les timbres fiscaux directement en ligne et de l'imprimer, ils auront une validité de 6 mois mais pourront être remboursés dans un délai d'un an à compter de la date d'achat. Achat en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

RÉAU PRATIQUE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi : de 11 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00

Vendredi : de 11 h 00 à 12 h 00

Jours de fermeture de la mairie au public : Mercredi et Samedi toute la journée
Vendredi après-midi

MAIRIE

2 Rue de la Croix des Anges
77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55
☎ 01.60.60.26.48

✉ Accueil@reau.fr
Site : reau.fr

GARAGE ET POINT RELAIS AUTOBUY À RÉAU

Témoignage d'un habitant de Réau

Nous avons tous une appréhension lorsque l'on doit déposer notre véhicule en réparation ou pour une simple visite de contrôle chez un mécanicien. J'ai vécu cette expérience récemment avec un de mes véhicules qui ne voulait pas démarrer. J'ai contacté le concessionnaire de sa marque qui m'a précisé que le diagnostic de la panne serait payant.

Et par un simple hasard, lors d'une commande en ligne, il nous a été proposé de venir récupérer notre colis chez AUTOBUY, un garagiste qui fait point relais sur Réau.

J'ai été étonné de savoir que, sur la zone d'activités Bouzigues, se trouvait un garage de mécanique et carrosserie, qui servait aussi de relais colis.

Et en effet, lors de ma visite pour récupérer mon colis dans ce garage, j'ai été accueilli par une dame souriante et chaleureuse. Elle s'occupe du point relais et de l'accueil de la clientèle du garage, tenu par son fils, Julien Raynaud.

J'ai alors expliqué à ce dernier le problème de mon véhicule et il m'a proposé de faire un diagnostic gratuit et de me proposer un devis de réparation.

Mon véhicule a été pris en charge par Monsieur Raynaud, et réparé depuis, sans surfacturation. De plus, des explications claires m'ont été données sur ce qui a été fait.

Cette société est sérieuse avec du personnel professionnel, compétent et à l'écoute de vos besoins. Il y a eu un très bon suivi de mon véhicule et les prix pratiqués sont corrects. Je vous le recommande vivement !



RÉAU PRATIQUE

CONSIGNES DE TRI

Que faire des huiles alimentaires ?



« Qu'elles soient alimentaires ou de vidange, les huiles usagées sont des déchets dangereux ! »

Depuis le 1^{er} mars 2018, vous trouverez un point de collecte dédié aux huiles alimentaires usagées sur chacune des 11 déchèteries du SMITOM-LOMBRIC. Nous vous remercions de bien vouloir continuer d'apporter vos huiles usagées dans un récipient hermétiquement fermé.



L'info en +
Inutile
de laver
les bouteilles
d'huiles usagers,
il suffit de bien
les vider

Les huiles alimentaires sont valorisées à 100% dans la filière énergétique du biocarburant.



Les huiles de vidange sont également reprises sur les déchèteries, mais dans un point de collecte différent. Attention à ne pas les mélanger !

NOUVELLE PROCÉDURE POUR LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)



Jusqu'à présent, la demande de PACS se faisait auprès du Tribunal de Grande Instance. Depuis novembre 2017, les formalités de demande de PACS se font auprès de la Mairie, Service Etat Civil.

Vous pouvez aussi consulter le site internet : www.servicepublic.fr, rubrique Famille / Couple. Sur ce site, vous pourrez trouver les imprimés nécessaires ainsi que la liste des justificatifs à fournir qui varie selon la situation de chaque personne.

 Service-Public.fr



À PARTIR DU 1ER NOVEMBRE 2017,
L'ENREGISTREMENT DU PACS
SE FERA À LA MAIRIE,
ET NON PLUS AU TRIBUNAL

Illustration © 2017 - Service-Public.fr

Dates à retenir



Samedi 31 mars 2018

Chasse aux Macarons de Réau

Mardi 8 mai 2018

*Cérémonie au Monument
aux Morts*

Samedi 19 et dimanche 20 mai 2018

Journées du fait main aux Macarons

Dimanche 27 mai 2018

*Vide-grenier organisé par
le Comité des Fêtes*

*Samedi 9 et dimanche 10
juin 2018*

*Locomotion en fête
Hymne à la Nature aux
Macarons*

Samedi 16 juin 2018

*Fête communale
organisée par le Comité
des Fêtes*

INFO REAU N°42

Mars 2018

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Magali MOULINOT

Impression : Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC

à 520 exemplaires

Dépôt légal : 1er trimestre 2011

